

**École du Grand-Chêne**  
27, rue du Plateau  
Sainte-Julie  
J3E 2X9

Tél : (450)645-2343

Fax : (450)649-3798

Courriel :

[grand-chene@csp.qc.ca](mailto:grand-chene@csp.qc.ca)

Site web :

[www.dugrandchene.csp.qc.ca](http://www.dugrandchene.csp.qc.ca)

Courriel

Conseil d'établissement :

[grand-chene.ce@csp.qc.ca](mailto:grand-chene.ce@csp.qc.ca)

Conseil

d'établissement :

Horaires

Un petit rappel des heures  
de rentrée et de sortie des  
élèves:

Précolaire :

8 h 25 à 11 h 50  
13 h 18 à 14 h 45

Primaire:

8 h 25 à 11 h 50  
13 h 15 à 15 h 40

Précolaire 4 ans

8 h 15 à 10 h 41  
12 h 40 à 15 h 06

Précolaire adaptation  
scolaire 5ans

8 h 15 à 11 h 55  
13 h 25 à 14 h 42



**Journée pédagogique**

19 septembre 2014

Le service de garde est  
ouvert.



Septembre 2014

## Les feuilles du Grand-Chêne

### Mot de la direction

Chers parents,

Cet été, des employés de la Ville de Sainte-Julie ont exécuté des travaux afin que la partie gazonnée de la cour soit mieux drainée. Ainsi, après les journées de pluie et la fonte des neiges, les élèves ne seront pas privés de la plus grande section de la cour pendant plusieurs jours. Grâce à cette contribution exceptionnelle, l'argent de la campagne de financement ne sera pas utilisé pour défrayer les coûts de ces travaux. Les membres du nouveau Conseil d'établissement décideront de la distribution des sommes de 2013-2014 qui avaient été réservées pour ce projet.

Tous les parents et l'équipe-école remercient la mairesse, les conseillers et le directeur général de la Ville de Sainte-Julie pour avoir contribué si généreusement au bien-être et au bonheur des enfants de l'école du Grand-Chêne!

Une date importante à retenir : le 17 septembre. À ce moment, vous aurez la chance de participer à l'assemblée annuelle des parents et de rencontrer les enseignants de votre ou vos enfant(s). Je ne saurais assez vous exprimer l'importance de vous impliquer dans le milieu scolaire dans lequel s'épanouit votre enfant. Nous le savons bien que notre partenariat est un gage de réussite des jeunes.

Je vous rappelle aussi qu'à tous les premiers jeudis du mois, vous recevrez le journal *Les feuilles du Grand-Chêne* par courriel.

Je nous souhaite une excellente année scolaire et soyez assurés que nous accompagnerons vos jeunes dans leur réussite.

*Joanne Morin, directrice*

### Dates importantes

Assemblée générale annuelle des parents : L'assemblée générale des parents aura lieu le 17 septembre à **18h30**. Les portes seront ouvertes dès 18h15 pour commencer à 18h30. Lors de cette assemblée, vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement. Cette année, le mandat de trois membres parents vient à échéance.

Rencontre parents-enseignant : Les enseignantes de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année rencontreront les parents à 19h30 **après l'assemblée générale annuelle des parents**.

Validation de l'effectif scolaire : Cette année, la validation aura lieu mardi le **30 septembre**. Il est très important que vos enfants soient présents à l'école cette journée-là à moins d'un cas de force majeure.



### **Guide d'information aux parents et feuillet d'information du service de garde**

En pièces jointes, vous recevez aujourd'hui ces deux documents afin de mieux nous faire connaître et possiblement répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école et de son service de garde. Nous vous invitons à le conserver et à le consulter au besoin. Vous retrouverez ces deux guides sur notre site web à l'adresse suivante : [www.dugrandchene.csp.qc.ca](http://www.dugrandchene.csp.qc.ca)

### **Photos scolaires : le 3 octobre 2014**

### **Loi pour contrer l'intimidation et la violence**

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) a été modifiée le 15 juin 2012, afin d'intégrer une série de nouveaux articles ou de modifications à des articles existants, afin de mettre en place de nouvelles façons de faire visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école. L'équipe-école a révisé en 2013-2014 son plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Vous pouvez le consulter en visitant le site de l'école. Le protocole d'intervention est dans l'agenda des élèves.

Rappelons la façon dont la LIP définit dorénavant les termes *intimidation* et *violence*.

**Intimidation** : tout comportement, parole, acte ou geste, délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

**Violence** : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

## **Stationnement**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans le débarcadère des autobus entre 8h et 16h, ni d'entraver leur entrée. De plus, il n'est pas permis de se garer dans le stationnement de l'école à moins d'être détenteur d'une vignette de la CSP.

## **Absences des élèves**

Votre enfant doit s'absenter de l'école? Vous communiquez en tout temps (même la nuit si vous le désirez!) au numéro 450-645-2343 et laissez votre message sur la boîte vocale en n'oubliant pas de mentionner le nom de l'enfant, son groupe-repère et le motif de l'absence. Vous nous éviterez alors d'avoir à vous appeler pour faire le suivi qui s'impose.

## **Facturation des cahiers d'exercices, matériel didactique et activités complémentaires**

Au cours du mois de septembre, vous recevrez une facture pour le matériel didactique et les activités éducatives complémentaires que vous aurez approuvées.

## **Souper BBQ de fin d'année 2013**

Le 18 juin dernier avait lieu notre souper BBQ annuel dans une ambiance champêtre et conviviale. Grâce à une organisation des plus orchestrée et à la participation des parents, des élèves et du personnel de l'école, nous avons amassé la somme de 2,400.00 \$. Merci à tous !

## **Mot de l'infirmière**

Comme chaque année, nous vaccinerons les élèves de 4e année avec le vaccin Twinrix contre l'hépatite A et B ainsi qu'avec le vaccin Gardasil contre le virus du Papillome humain pour les filles. Nous donnerons la 1<sup>re</sup> dose vendredi 14 novembre 2014 en matinée et la 2<sup>e</sup> dose le 15 mai 2015 en matinée. Les élèves de 4e année recevront prochainement un formulaire d'autorisation à faire signer par les parents. Nous apprécierions un retour rapide du formulaire afin de bien préparer notre clinique de vaccination. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'infirmière de l'école. Bonne année scolaire !

*Danielle Duhaime, infirmière scolaire*

## **Bénévolat**

Nous désirons constituer une banque de personnes bénévoles qui pourraient soutenir les enseignants lors des périodes de bibliothèque. Vous pouvez vous impliquer de façon régulière ou ponctuelle. Faites-nous part de vos intérêts et de vos disponibilités en remplissant la feuille ci-jointe, si vous ne l'avez pas déjà reçue par l'entremise de votre enfant. Les responsables de la bibliothèque communiqueront avec vous dans les prochaines semaines afin de vous inviter à une rencontre.

## **Services aux parents et Protecteur à l'élève**

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec le directeur ou la directrice de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève, toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse suivante : [www.csp.qc.ca](http://www.csp.qc.ca) sous l'onglet commission scolaire.

## **Places disponibles dans le transport**

Si vous désirez vous prévaloir d'une place disponible au transport pour votre enfant, vous devez faire la demande d'un formulaire au secrétariat et le rapporter avant le 18 septembre 2014. De

plus, vous devrez aussi joindre un chèque de 165 \$ au nom de la Commission scolaire des Patriotes. Veuillez prendre note que l'octroi des places disponibles se fera au plus tard le 15 octobre 2013.

### **Le traiteur scolaire**

Le service commencera le 15 septembre. Les utilisateurs du service de garde et aux dîneurs ont reçu le formulaire pour faire leur choix. Pour toute information supplémentaire, prière de communiquer avec le traiteur au 450-718-7207 ou sans frais 1-888-718-7207

### **Service de garde**

Journée pédagogique le 19 septembre : Journée Africaine à l'école.

### **Méritants juin 2014**

#### Précolaire

001 : Océane Lavigne, Maëlie Cormier

002 : Éliane Tanguay, Maya Benchicou

#### Primaire

101 : Ève Caron, Ève-Marie Bell

102 : Simon Ouellette, Jamilia Blanchet

201 : Ariane Bérubé, Arshia Nayebnazar

202: Thomas Paradis, Jaëlle Blanchet

341 : Thomas Dussault, Laurie Bracken

342 : Renaud Clément, Antoine Martel

343 : Félix Trudeau St-Cerny, Maxence Caïn Côté

501 : Nathaniel Campagna, Luis Alberto Garcia

502 : Annabelle Carbonneau, Jean-Philippe Belval

601 : Michaela Pelegrini, Simon Brisebois-Therrien

602 : Yara Shahin, Mélora Guy-Amos

Ed. physique : Rémi Gauthier, Flora Charrette, Antoine Grondin, Marie-Hélène Létourneau, Camille Breton, Jérémie Bédard

Anglais : Mariska Lacey, Julia Lam, Hugo Lajeunesse, Marek Pinard, Félix Beauchamp, Thomas Therrien

Musique : Raphaëlle Dussault, Charles Ricard, Antoine Grondin, Janel Lacey

Art dramatique : Alicia Lavoie, Jérémie Bédard

### **Élection scolaire**

Une élection scolaire générale se tiendra le dimanche 2 novembre 2014.

À la suite de cette élection, la Commission scolaire des Patriotes sera administrée par un Conseil des commissaires composé de :



- onze commissaires représentant chacun une circonscription
- un(e) président (e) élu(e) par l'ensemble des électeurs du territoire de la Commission scolaire
- quatre commissaires parents, désignés par le Comité de parents.

Le processus électoral est encadré par la [Loi sur les élections scolaires](#) et par le [Directeur général des élections](#), qui supporte les commissions scolaires dans l'application de cette Loi.

## Article de Stéphane Laporte

Tel que promis lors de l'accueil mardi 2 septembre, je vous envoie l'article sur l'importance de valoriser les talents de tous les membres de l'équipe-école. (voir pièce jointe)



# Septembre 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2 Bonne rentrée scolaire à tous !	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17 Assemblée générale des parents 18h30 Rencontre parents/enseignants de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année à 19h30.	18	19 Journée pédagogique
22	23	24	25	26
29	30			